

Recherches sociographiques



Diane BOUDREAU, *Histoire de la littérature amérindienne au Québec*

Gilles Thérien

Volume 35, Number 3, 1994

Les autochtones

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056909ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056909ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Thérien, G. (1994). Review of [Diane BOUDREAU, *Histoire de la littérature amérindienne au Québec*]. *Recherches sociographiques*, 35(3), 616–618.
<https://doi.org/10.7202/056909ar>

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1994

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Diane BOUDREAU, *Histoire de la littérature amérindienne au Québec*, Montréal, L'Hexagone, 1993, 201 p.

Parler de la littérature amérindienne au moment où les nations autochtones proclament leur droit à l'autonomie est tout à fait indiqué. La culture fait partie intégrante de l'autonomie que l'on revendique : elle s'exprime en contraste par rapport à la culture des Blancs en même temps qu'elle joue le rôle d'élément distinctif entre les divers groupes autochtones, s'appuyant sur des langues, des coutumes et des traditions fort différentes selon les appartenances. À l'intérieur de chaque entité locale, il est important de voir comment la pensée amérindienne s'exprime lorsqu'elle parle au nom du groupe le plus large et le moins différencié tout comme lorsqu'elle cherche à traduire les caractéristiques qui sont les siennes propres, par exemple l'appartenance à tel groupe linguistique, à telle tradition ou à telle nation. Cet essai nous permet d'aborder, ne serait-ce qu'en son commencement, cette problématique de la distinction : reconnaître dans les premières nations, des nations bien précises au destin racontable et raconté. On sait gré à Diane Boudreau de nous introduire clairement à cette réalité en façonnant son corpus à partir soit des groupes linguistiques, soit des nations qui les composent.

L'essai manifeste une volonté de totalité, mais il s'agit bien de l'«histoire» et de la littérature «amérindienne» au Québec, sous-entendu de langue française. À première vue tout au moins, le corpus est immense puisque l'auteure fait commencer son enquête au XVIII^e siècle pour la mener ensuite jusqu'à nos jours, cheminant de la littérature orale à la littérature écrite. Mais la cueillette est moins importante qu'elle ne paraît. Les œuvres sont en fait assez peu nombreuses : 27 titres entre 1970 et 1990. La question se pose donc de savoir si cela est suffisant pour parler d'une littérature amérindienne et de ses grandes phases historiques.

L'ouvrage emprunte la structure habituelle des essais du genre sur les littératures minoritaires, en particulier sur la littérature amérindienne. J'ai, sous les yeux, le livre de A. LAVONNE BROWN RUOFF publié par la Modern Language Association of America en 1990, *American Indian Literature : an introduction, bibliographic review, and selected bibliography*. Évidemment, une comparaison rigoureuse ne tiendrait pas. Ruoff, qui n'est d'ailleurs ni la première ni la seule à écrire sur la question, dispose d'un corpus beaucoup plus vaste d'auteurs écrivant uniquement en langue anglaise, soit une bonne centaine. Par ailleurs tant l'appareil bibliographique que la diversité des sources des écrits dénotent que cette littérature tient une place importante parmi les littératures américaines. Or dans l'essai de Diane Boudreau, si on excepte son mémoire de maîtrise, aucun texte de la bibliographie ne porte sur l'institution littéraire amérindienne. Nous sommes dans la situation d'un début absolu. Avant, il n'y avait rien ou si peu que pas et, maintenant, il y a quelque chose. On comprendra facilement mon sentiment de lecteur qui trouve que c'est trop peu, trop tôt même s'il faut bien commencer quelque part.

Diane Boudreau a le mérite de nous dire ce que devrait être une littérature amérindienne au Québec le jour où le corpus des œuvres permettra une pareille affirmation. Pour l'instant, nous sommes plongés dans une grande perplexité. L'auteure définit une démarche rationnelle qui, en soi, ne pose aucune difficulté intellectuelle mais dont il est difficile de voir l'application concrète. Ainsi, des 27 titres cités dans le tableau des œuvres amérindiennes entre 1970 et 1990, 18 seulement sont de nature «littéraire» et, encore, à la condition de compter comme littérature des pièces de théâtre et des chansons non publiées, ce à quoi je n'ai personnellement aucune objection, et en faisant une distinction curieuse entre

autobiographie directe et indirecte (c'est-à-dire une biographie !). Les 9 autres textes sont des essais politiques et historiques. On comprend que l'expression « littérature » amérindienne est prise dans un sens extrêmement large.

L'ensemble de cette histoire un peu prématurée décrit des cases plus ou moins vides dans lesquelles viendrait se fixer toute œuvre future dont la caractéristique serait d'avoir un auteur amérindien et d'être écrite en français ou au Québec. Regardons-y de plus près. La littérature amérindienne comprend deux ensembles, la littérature orale et la littérature écrite. La section consacrée à la littérature orale fait le tour des divers contes, récits et mythes tels qu'on les trouve tant dans les textes des premières rencontres souvent repris par les ethnohistoriens que dans des récits recueillis directement par les anthropologues. L'auteure en tire une bien courte vision amérindienne du monde qui ne fait que répéter le savoir connu. Suit la littérature écrite. Elle commence au XVIII^e siècle par des pétitions et des actes écrits pour se retrouver rapidement dans la catégorie « archivistes de la dépossession » (le chapitre V, p. 99-117) et se terminer avec les œuvres depuis 1970 dans les catégories « survivre » (le chapitre VI, p. 119-137) et les « discours du changement » (le chapitre VII, p. 139-173, consacré à un court commentaire de quelques œuvres). Les catégories conviendraient à toute littérature en émergence et peuvent se passer de corpus quantitativement important puisque leur existence est postulée à partir d'une vision traditionnelle de la littérature et de son histoire. Voyons les difficultés épistémologiques que cet essai n'arrive pas à lever.

Ainsi la catégorie « littérature orale » mérite qu'on s'y arrête. La littérature amérindienne, comme toutes les littératures du monde, se perd dans la nuit des temps alors que diverses nations occupent le sol américain. Postuler que c'est là le début de la littérature orale n'est pas très prégnant puisqu'il s'agit d'un vaste champ ouvert aux conjectures qui ne s'appuient en général que sur la transcription de la littérature orale et la littérature écrite qui suit. La littérature amérindienne n'échappe pas à cette loi, mais Diane Boudreau n'arrive pas toujours à donner de ce phénomène une explication claire. En la lisant, on a l'impression que la littérature amérindienne a un destin unique. Les récits homériques sont bien, eux aussi, des transcriptions d'une littérature orale. Quant on trouve dans ces derniers la mythologie grecque, ce n'est pas un accident, pas plus que c'en est un de découvrir des mythes amérindiens dans leur genèse orale. L'origine de la mémoire de la tradition orale n'est pas suffisamment claire non plus pour le lecteur peu informé. Par exemple, Marguerite VINCENT, que cite Boudreau, puise abondamment dans les *Relations des Jésuites* pour décrire les caractéristiques du peuple huron. Elle tient pour acquis ce que les jésuites écrivent, — et pourquoi pas ? — et même l'ordre dans lequel ils l'écrivent. Comme ils sont très intéressés à la découverte de la religion naturelle des « Sauvages », ils commencent par s'enquérir de leur vision cosmogonique. Les divers interlocuteurs amérindiens auraient-ils suivi le même ordre ? Répondaient-ils de façon précise à des questions précises ou faut-il imaginer les missionnaires, ethnographes avant la lettre, en train de cueillir récits et mythes dans une sorte de neutralité épistémologique ? Une plus grande sensibilité à ce genre de questions aurait été utile dans la façon de traiter tous les matériaux qui viennent d'une époque dont le souvenir nous est fourni par une culture autre, différente de celle des Amérindiens et même différente de la nôtre au point où il est toujours gênant de recourir à nos présupposés idéologiques sans tenir compte de la présentation rhétorique de ces textes. Mais il y a plus. La littérature orale suppose une langue. Quelle langue ? Plus on recule dans le temps, plus il est difficile de se prononcer là-dessus. Notre connaissance des langues amérindiennes date de moins de quatre siècles et, souvent, il n'y a même plus de traces de ces langues et de ceux qui les parlaient

dans la tradition actuelle. Il s'agit, jusqu'à un certain point, en ce qui concerne le passé, d'une tradition orale plus ou moins fictive. La seule que l'on pourrait volontiers considérer est la plus récente, celle sur laquelle on peut se documenter, faire des enregistrements. C'est alors difficile de la placer en situation d'antériorité par rapport à une littérature écrite. Les deux phénomènes peuvent être simplement contemporains.

Un problème analogue se pose quant à la littérature écrite. La question de la langue joue un rôle important puisque la définition d'une littérature minoritaire dépend ici de la décision de la majorité. Diane Boudreau parle au nom de l'institution littéraire et applique à la littérature amérindienne des catégories très européennes, y compris dans ses trop brèves références théoriques. Ce qu'on nous propose, c'est un modèle blanc de la littérature amérindienne, ce qui a pour conséquence de créer des amalgames fâcheux à propos soit des périodes, soit des genres. Pourquoi faut-il parler de genres? Pourquoi ne faut-il reconnaître comme œuvres que ce qui ressemble aux productions habituelles de notre société? Pourquoi parler de littérature «amérindienne» lorsque les auteurs viennent de nations précises aux traditions connues? Évidemment, des réponses à ces questions ne feraient que rétrécir un corpus qui est déjà mince. Mais, ce n'est pas tout. En choisissant de parler de littérature amérindienne au Québec, l'auteure s'est construit un piège. Il n'existe pas d'Amérindiens québécois; en tout cas, pas pour le moment! L'histoire des Amérindiens est une histoire nord-sud et non est-ouest. Si les œuvres amérindiennes ont une signification, c'est en les rattachant à l'immense courant de libération nord-sud et non en les reportant sur l'axe de la colonie, c'est-à-dire l'axe de la métropole. Bien plus, la langue française est ici secondaire et construit un faux territoire. Pourquoi ne pas regarder les œuvres que les Amérindiens considèrent comme les leurs quelle que soit la langue de traduction? D'ailleurs, l'auteure ne dit rien de Wilfred PELTIER dont les écrits circulent en deux langues. Ce qui importe, dans son cas comme dans tous les autres cas, c'est la langue et la communauté d'origine. Le modèle utilisé par Diane Boudreau est trop contraignant par rapport à la réalité qu'il veut couvrir et, à la limite, il s'agit d'une tentative de récupération parce que l'effort n'a pas été fait de laisser parler la littérature amérindienne à sa façon. On ne peut certes pas imputer une intention du genre à Diane Boudreau, mais le résultat d'une action peut excéder les intentions.

Peut-être que la voix d'une littérature autochtone est actuellement trop faible, pas suffisamment caractérisée? Trop peu et trop tôt?

Gilles THÉRIEN

*Département d'études littéraires,
Université du Québec à Montréal.*

Jacques MAURIS (dir.), *Les langues autochtones du Québec*, Québec, Les Publications du Québec, 1992, 455 p. (Dossiers du CLF, 35.)

Cet ouvrage, le trente-cinquième des dossiers du Conseil de la langue française (CLF), fait honneur à son maître d'œuvre et aussi au CLF dont le mandat exige qu'il surveille